

PISTE LONGUE DE L'AÉROPORT DE MAYOTTE

Concertation de suivi post-débat public jusqu'à l'enquête publique

CONSULTATION DU PUBLIC DU 2 SEPTEMBRE AU 3 OCTOBRE 2025

QUESTIONS & RÉPONSES (N°1)

Question

Date : mardi 2 septembre 2025
Nom : ABDALLAH RAMA
Prénom : FAÏSSOILDINE
Localité de résidence : LYON

Est-ce que après la mise en service du nouvel aéroport, les grosses compagnies comme Fly Emirates ou Air France vont atterrir sur cet aéroport ?

Réponse du maître d'ouvrage

Plusieurs facteurs influencent les compagnies dans le choix des aéroports, notamment la demande mais aussi les conditions générales d'exploitation de l'aéroport (longueur de piste, obstacles, météorologie...), la bonne accessibilité pour les passagers aériens, les services présents ou la disponibilité d'espaces pour des aménagements sur la plateforme aéroportuaire.

L'aéroport sur le site de Bouyouni / M'Tsangamouji sera attractif pour les compagnies aériennes, notamment grâce à :

- la piste longue permettant d'augmenter les distances de décollage et donc l'exploitation de l'aéroport avec des avions de plus grande capacité ;
- un site à l'écart du littoral et donc des risques naturels ;
- un nouvel aéroport complet, adapté à la croissance du trafic aérien ;
- une desserte de l'aéroport facilitée pour la grande majorité des habitants de Mayotte qui résident sur Grande-Terre ;
- la disponibilité de terrains pour des aménagements, des surfaces importantes pouvant être mobilisées autour de la plateforme aéroportuaire (20 à 25 hectares à la mise en service et plus de 100 hectares mobilisables à long terme) et des synergies possibles avec le port de Longoni.

Il permettra de lever les contraintes qui affectent aujourd'hui l'aéroport à Pamandzi et favorisera l'essor de la concurrence et l'arrivée de nouvelles compagnies aériennes.

Question

Date : mercredi 3 septembre 2025

Nom : Combo

Prénom : El had

Localité de résidence : Bouyouni mayotte

Bonjour,

- **Est-ce que vous avez pu étudier aussi les accès à cet aéroport (les routes)**
- **Est-ce qu'il y aurait moyen d'accéder avec le transport en commun ?**
- **Et pourquoi se contenter d'une longueur de 2600 M que nous avons actuellement à Pamandzi et passer à 2730 M, à l'heure qu'on peut se permettre plus ?**

Réponse du maître d'ouvrage

Plusieurs projets de transport en commun sont inscrits dans le Plan global transports et déplacements de Mayotte (bus interurbains, nouvelles liaisons maritimes, pôles multimodaux...) et dans le projet de Schéma d'aménagement régional (téléphérique). La desserte de l'aéroport sur le site de Bouyouni / M'Tsangamouji sera assurée par l'intermédiaire de ces aménagements et plus particulièrement :

- de trois liaisons maritimes express, réservées aux passages à pied, donc avec des temps d'embarquement-débarquement et de parcours très attractifs. Ces liaisons relieront trois terminaux maritimes (Hajangua au sud de l'île, Mamoudzou et Dzaoudzi sur Petite-Terre) à un nouveau terminal maritime à Bandraboua au nord ;
- des bus express et des taxis de rabattement sur le terminal d'Hajangua depuis le sud de Mayotte et des bus express et des taxis rejoignant l'aéroport depuis le centre de Mayotte et depuis le terminal de Bandraboua.

Cette offre sera complétée par le réaménagement de la route départementale RD2 avec un nouveau tracé. Ainsi, la RD2 assurera la desserte directe de l'aéroport tout en continuant à jouer son rôle de liaison essentielle entre le nord et le centre de Grande-Terre.

Le projet de téléphérique prévu entre Mamoudzou et le nord de Mayotte pourra compléter la desserte de l'aéroport.

Ces informations sont développées dans le sous-dossier de comparaison des sites d'implantation de Pamandzi et de Bouyouni / M'Tsangamouji consacré à la desserte de l'aéroport, consultable avec ce lien : <https://pistelongue-mayotte.fr/wp-content/uploads/2025/08/la-desserte-de-l-aeroport.pdf>.

Sur le site de Bouyouni / M'Tsangamouji, il est prévu une piste d'une longueur de 2 730 mètres à la mise en service du projet. Elle est adaptée aux performances des avions que les compagnies aériennes actuelles ou nouvelles envisagent d'utiliser pour assurer la desserte de Mayotte. Il sera techniquement possible d'allonger la piste au-delà de 2 730 mètres mais cela à long terme, si l'évolution des performances des avions desservant Mayotte le justifie, et moyennant de lourds investissements complémentaires.

Question

Date : mercredi 3 septembre 2025

Nom : ABDOU SALAM

Prénom : MOUSSA

Localité de résidence : MRONABEJA KANI KELI

Quand va commencer la construction de la piste de LONGONI ; nous sommes impatient de le voir sortir de route.

Réponse du maître d'ouvrage

Le début de la construction de l'aéroport sur le site de Bouyouni / M'Tsangamouji est prévu début 2027. Le calendrier s'établit ainsi :

- du 2 septembre au 3 octobre 2025 : consultation du public ;
 - au 4^e trimestre 2025 : bilan de la concertation continue post-débat public un mois après la clôture de la consultation du public puis, dans les deux mois, une décision ministérielle décidant du principe et des conditions de poursuite du projet ;
 - en 2026 : procédures d'autorisations administratives et acquisitions foncières nécessaires au projet ;
 - en 2027 : lancement des travaux.
-